

Avis de confidentialité

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel. Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement la personne qui l'a envoyé et de détruire ce message, ainsi que toute copie.

De : Josée Chouinard (MSSS) <josee.chouinard@msss.gouv.qc.ca>

Envoyé : 17 juin 2026 09:02

À : Isabelle Caron <isabelle.caron@sante.quebec>

Cc : Paul Guyot <paul.guyot@sante.quebec>; Hasna Rouighi <hasna.rouighi@msss.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Élargissement projet vitrine PEFSAD : choix des établissements

Bonjour Isabelle,

Tout d'abord, merci pour votre retour concernant le choix des régions pour la vitrine élargie. De manière générale, vos propositions s'apparentent à celles que nous avons soumises.

Voici toutefois nos constats quant aux écarts observés entre nos deux propositions :

- Dans le Programme, il est prévu de retenir 9 régions administratives. Or, votre sélection en compte 10. Puisqu'il est nécessaire de respecter les paramètres établis dans le Programme en vue de son approbation, il faudra envisager une réduction du nombre de régions retenues.
- La Mauricie–Centre-du-Québec figure dans votre sélection malgré les enjeux soulevés, notamment en ce qui concerne la capacité des équipes (DSN) et la présence de deux EÉSad couvrant le même territoire. De plus, cette zone représente deux régions administratives à comptabiliser. Pourriez-vous préciser les éléments ayant motivé son inclusion dans la vitrine ?
- Nous constatons également que l'Estrie ne fait plus partie des régions proposées, alors que les établissements y entretiennent de bonnes relations avec les EÉSad et que ces dernières comptent une proportion intéressante de personnel formé. Une raison particulière explique-t-elle ce retrait ?
- En ce qui concerne Laval, nous l'avons positionnée en phase 2, compte tenu du dossier d'appel d'offres, afin de limiter les impacts pour le personnel. Pourrions-nous déployer plutôt cette région en phase 2? Y avait-il une raison particulière pour la mettre en phase 3 ?
- Pour l'Abitibi, le RCEÉSad mentionne qu'un déploiement de formation reste à réaliser pour le personnel car peu de préposés formés actuellement en SAP. Dans ce contexte, un positionnement en phase 3 pourrait s'avérer stratégique afin d'optimiser le déploiement de la vitrine. Qu'en pensez-vous ?
- Enfin, selon votre proposition, le total s'élèverait à 51 EÉSad (48 EÉSad + 3 issues de la vitrine 1), comparativement à 47 dans la proposition du MSSS. Serait-il possible de revoir ce nombre à la baisse afin de mieux s'aligner avec notre proposition ?

Nous pourrions en discuter à 10 h ce matin ensemble

Je te remercie

Josée



Josée Chouinard | Directrice

Direction du soutien à domicile

Sous-ministériat aux services sociaux

Ministère de la Santé et des Services Sociaux

Édifice Bois des Fontaines

930, chemin Sainte-Foy, 2^e étage, Québec (Québec) G1S 2L4

Courriel : josee.chouinard@msss.gouv.qc.ca



De : Isabelle Caron <isabelle.caron@sante.quebec>

Envoyé : 12 juin 2026 18:36

À : Josée Chouinard (MSSS) <josee.chouinard@msss.gouv.qc.ca>

Cc : Eve Pilon <eve.pilon@sante.quebec>; Habiba Boutaleb (CISSME16) <habiba.boutaleb.ciissme16@msss.gouv.qc.ca>; Paul Guyot <paul.guyot@sante.quebec>; Hasna Rouighi <hasna.rouighi@msss.gouv.qc.ca>; Caroline-Anne Routhier-B. <caroline-anne.routhier-b@msss.gouv.qc.ca>; Andrée-Anne Rhéaume <andree-anne.rheaume@msss.gouv.qc.ca>

Objet : Élargissement projet vitrine PEFSAD : choix des établissements

Bonjour Josée

Voici notre sélection d'établissements pour l'élargissement du projet PEFSAD, accompagnée des motifs ayant guidé le choix, précisés à la dernière colonne.

Notre objectif est, ultimement, d'assurer une implantation à la fois représentative et porteuse d'impact à l'échelle du réseau et auprès de la population, en maximisant les gains en accès aux services ainsi que la capacité de déploiement des EÉSAD.

Concernant le nombre d'EÉSAD, un écart est anticipé, soit un surplus d'environ 4 à 5. Le moment venu, nous pourrions valider avec les établissements celles qui pourraient être retirées afin d'atteindre un total de 46 à 47, conformément au barème établi.

Établissements déjà déployés	Établissements volontaires	Nombre EÉSAD (à confirmer)	Phases de déploiement (à revoir)	Raisons motivant le c
CISSS du Bas-Saint-Laurent		8	Phase 1	
CISSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean		4	Phase 1	
CISSS de la Montérégie-Est		5	Phase 1	
	CISSS de Lanaudière	4	Phase 2	Pour limiter les enjeux liés aux pertes d'ar
	CISSS des Laurentides	6	Phase 2	Nommé comme région pilote par la ministr Grande population (7,6 % de toute la popu aussi un territoire à forte croissance et pre
	CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue	6	Phase 2 ou 3	Milieu rural et éloigné : représentativité du régions
	CISSS de Chaudière-Appalaches	7	Phase 3	Listes d'attente significative pour 1er servi peut agir comme levier d'amélioration de l' prêtes et performantes
	CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec	10	Phase 3	Fort pourcentage de la population de 65 a population totale (27,11 % v/s moyenne pr Intérêt marqué par les EÉSAD
	CISSS de Laval	1	Phase 3	Pour limiter les enjeux liés aux pertes d'off (représentativité)

NB : Nous avons également six autres établissements intéressés par le projet.

Est-ce que ce choix ici-haut te convient ? Je vais attendre ta confirmation avant d'officialiser le tout par écrit auprès de ces établissements, puisqu'à ce stade, seuls des échanges verbaux ont eu lieu.

Je te remercie,

Isabelle

Isabelle Caron

Directrice

Direction soutien à domicile et services de proximité

Direction générale - Santé et bien-être des aînés

2021, avenue Union
Montréal (Québec) H3A 2S9

[Clavardez avec moi sur TEAMS](#)
isabelle.caron@sante.quebec



sante.quebec
f in @ x v

Avis de confidentialité

Le contenu de ce courriel est réservé à l'usage exclusif de son ou de ses destinataires. Il peut contenir des renseignements confidentiels ou protégés en respect des lois applicables ou bien être visé par le secret professionnel. Il est donc strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez ou croyez avoir reçu ce courriel par erreur, nous vous prions d'aviser immédiatement la personne qui l'a envoyé et de détruire ce message, ainsi que toute copie.